

Image not found or type unknown



Litige entre la caf et un particulier

Par **goyave**, le **07/11/2009** à **11:28**

Bonjour,

je viens de recevoir un courrier en double exemplaire de la caf ayant pour objet: dernier avis avant poursuite.

ce litige date maintenant de la période de juillet à décembre 2006 pour des ressources (allocation au logement) de 2005, et une autre datant de la période du 1 novembre 2006 au 31 mai 2007 suite à la prise en compte de ma situation familiale.

il me demande de payer dans la quinzaine une certaine somme, que je ne peux évidemment payer. joint à leur courrier un document intitulé reconnaissance de dette à remplir, avec un autre document destiné à une autorisation de prélèvement.

mais, n'y a-t-il pas prescription?

si oui comment le justifier?

que dois-je leur répondre?

je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.